Juste INFORMATION POUR TOUS

Toute allégation environnementale doit définir quel élément est concerné (le produit ou l'emballage). Celle ne portant que sur l'emballage doit être proportionnée dans sa communication, conforme aux réglementations, juste, pertinente et compréhensible par tous les consommateurs.

Les 4 points clés des allégations environnementales



Prouver et justifier les expressions, informations et visuels communiqués au consommateur.
S'interdire toute expression globalisante.



Mesurer et argumenter la communication sur l'éco-conception des emballages



Privilégier la pertinence et la pédagogie à propos de l'origine des matériaux et du contenu recyclé



Utiliser des informations précises, mesurées et sur des bases légales concernant la fin de vie des emballages

Informations complètes à retrouver dans la fiche **« Allégations environnementales relatives aux emballages »**



Notre mission:

des partenaires pour le meilleur de l'emballage

Le Conseil National de l'Emballage (CNE), association créée en 1997, est une autorité morale réunissant les différents acteurs de la chaine de valeur de l'emballage: producteurs de matériaux d'emballage, fabricants d'emballages et d'équipements, entreprises de produits de grande consommation, entreprises de la distribution, sociétés agréées et opérateurs du secteur de la collecte et de la valorisation, collectivité locales, associations de consommateurs et de protection de l'environnement, designers, fabricants de machines et autres professionnels de l'emballage.

La mission du CNE consiste à élaborer et à diffuser les bonnes pratiques de conception, de commercialisation et d'utilisation de l'emballage des produits.

Historiquement très impliqué dans le développement d'une politique de prévention des déchets d'emballages, le CNE souhaite, d'une façon plus générale, être moteur dans l'élaboration d'une politique responsable d'éco-conception des emballages de tout produit.

- Élaborer et diffuser les bonnes pratiques de conception, de production, de diffusion et d'utilisation de l'emballage des produits.
- Émettre des avis ou recommandations à l'attention des différentes parties prenantes,
- Être moteur dans l'élaboration d'une politique responsable d'éco-conception des emballages des produits,
- Développer et promouvoir la prévention et la réduction à la source des emballages,
- > Favoriser le dialogue entre les partenaires.

Nos valeurs

Dialogue : l'organisation du dialogue entre les partenaires concernés visant à l'amélioration des emballages.

L'émission d'avis ou de recommandations destinés aux pouvoirs publics, notamment sur les projets législatifs ou réglementaires concernant la conception et la mise en œuvre des emballages tant au plan national que communautaire.

Pédagogie : l'élaboration de documents et la diffusion d'informations, accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre

La mise en œuvre d'actions d'information et de sensibilisation, visant à promouvoir la prévention et la réduction de l'impact global des emballages sur l'environnement.

Pragmatisme : l'examen des questions d'intérêt général ou des observations sur les emballages formulées par des utilisateurs et des groupes de consommateurs dont les suggestions seront recueillies par les associations sans pour autant se substituer aux services appropriés des entreprises.

Transparence et Confidentialité: la libre parole est donnée aux acteurs lors des groupes de travail, tout en conservant la confidentialité des échanges.

CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

251 Boulevard Pereire - 75017 Paris Tel: +33 1 53 64 80 30 E-mail: info@conseil-emballage.org www.conseil-emballage.org











CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

NOS PARTENAIRES ADHÉRENTS POUR LE MEILLEUR DE L'EMBALLAGE

(en gras, les membres fondateurs)

All4Pack (Comexposium) - Arcelor Mittal France - Association des Maires de France (AMF) - Carton Ondulé de France (COF) - ÉCO-EMBALLAGES - Les entreprises de l'emballage plastique et souple (ELIPSO) - Familles de France - Fédération des Industries du Verre - Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) - Fédération Française du Cartonnage et articles de Papeterie (FFCP) - Fédération de la Plasturgie et des Composites - France Aluminium Recyclage (FAR) - Groupement d'Équipementiers français du Process et du Packaging des Industries Agroalimentaires et non-alimentaires (GEPPIA) - Institut de Liaisons et d'Études des Industries et de Consommation (ILEC) - Institut National du Design Packaging (INDP) - Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) - Revipac - PIK PIK Environnement - Syndicat des Entreprises de Commerce International de Matériels d'Emballage et de Process (SECIMEP) - Syndicat des Industries de l'Emballage Léger en bois (SIEL) - Syndicat National des Fabricants de Boites - Emballages et Bouchages Métalliques (SNFBM) - Valorplast.

Juste POUR LA PLANETE

La démarche d'éco-conception des produits et de leurs emballages doit s'appliquer à l'intégralité du cycle de vie et de la chaine de valeur du couple produit/emballage, en améliorant la performance environnementale globale, tout en conservant le même service rendu à l'utilisateur.

Les 6 points clés d'une éco-conception réussie



Intégrer dès le début l'ensemble des acteurs internes et externes concernés par le produit



Intégrer les évolutions constantes des usages et des besoins du consommateur



Raisonner sur le système complet d'emballage afin d'éviter tout transfert d'impact



Optimiser le poids et/ou le volume d'emballage pour une valeur d'usage définie du produit



Optimiser l'utilisation des ressources lors de la production des emballages



Prendre en compte la fin de vie des emballages en veillant à leur recyclabilité



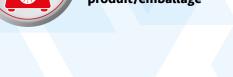


Face aux problématiques multiples soulevées par le gaspillage, principalement alimentaire, et, au regard des enjeux démographiques, l'emballage est un des leviers efficaces de lutte contre les pertes et le gaspillage de produits.

Les 4 leviers de l'emballage pour lutter contre le gaspillage



Concevoir un emballage responsable en optimisant la conception du couple produit/emballage





Réaliser un emballage performant en l'adaptant à toutes les exigences de consommation



Allonger la durée du cycle de vie de l'emballage en le concevant comme une future ressource



Informer et communiquer via l'emballage pour une consommation plus éclairée et plus responsable



La logistique et l'emballage sont intimement liés dans une recherche constante d'amélioration de la performance technique, environnementale et économique.

Les 4 enjeux de l'emballage dans la logistique



Protéger les produits et les hommes en tenant compte des environnements, des risques et des usages



Mettre en œuvre l'écoconception en réduisant à la source, en optimisant le transport et en promouvant réemploi et recyclage



Informer et communiquer via l'emballage en direction des professionnels de la logistique et des consommateurs



Tenir compte des usages et des services en termes de production, conditionnement, transport et stockage





L'ensemble des acteurs de la chaine de valeur « emballage » s'engage pleinement pour poursuivre les efforts et consolider leur rôle d'acteurs significatifs de l'économie circulaire

Les 4 leviers de l'économie circulaire pour l'emballage



Éco-concevoir le couple produit-emballage en vue d'optimiser l'utilisation des ressources pour une valeur d'usage définie



Réutiliser, recycler et valoriser les emballages dans une démarche d'amélioration continue



Améliorer l'efficacité environnementale des ressources, énergies et matières premières par l'innovation constante du monde de l'emballage



Collaborer avec et pour les territoires dans une vision d'ancrage et d'animation sociale et économique





Dans un contexte où l'exigence des consommateurs et des industriels se fait toujours plus forte quant à la capacité à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un produit, l'emballage joue un rôle central à plus d'un titre

Les 4 enjeux de l'emballage support de traçabilité



Garantir la santé et la sécurité des produits et des hommes (salariés / consommateurs)



Faciliter la fin de vie et le recyclage en favorisant la séparation des éléments support de traçabilité



Informer et communiquer les informations de traçabilité vers les professionnels et les consommateurs



Considérer l'emballage comme un élément central de toutes les opérations de traçabilité

